

## Réglementations et tarifs en vigueur depuis le 1er août 2023

### Hausse des prix de l'électricité : comprendre l'impact sur votre facture

Une hausse majeure du prix de l'électricité est attendue. En effet, le bouclier tarifaire, qui permettait jusqu'à présent de réduire la facture des ménages de 43%, ne soutiendra plus que 37% de celle-ci. Cette hausse se traduit par une augmentation moyenne de 160 euros pour un consommateur qui se chauffe à l'électricité. Ce changement concerne tous, des ménages aux PME, en passant par les TPE.

### Fin des tickets de caisse : une mesure écologique et économique



Autre changement significatif, l'arrêt de la distribution automatique des tickets de caisse. Désormais, il faudra explicitement demander son ticket de caisse après un achat. Cette mesure a un double objectif : réduire l'impact écologique et aussi une réduction considérable des déchets.

### Allocation de rentrée scolaire : un soutien pour les familles



Le 16 août, trois millions de familles recevront l'allocation de rentrée scolaire (ARS), dont le montant varie de 398 à 434 euros selon l'âge de l'enfant. C'est une augmentation de 1,6% par rapport à l'année précédente. C'est un véritable soutien financier pour les familles à la veille de la rentrée scolaire.

### Déclaration de biens immobiliers : fin de l'échéance

Autre point notable, la fin de la déclaration des biens immobiliers. Tous les propriétaires en France devaient déclarer leurs biens immobiliers, une démarche qui a causé des difficultés pour Bercy. Cependant, ce délai supplémentaire prend fin aujourd'hui, marquant la fin d'une étape administrative majeure pour les propriétaires.

### Remboursement des impôts : une seconde vague attendue

Enfin, une seconde vague de remboursements d'impôts est attendue. Si vous pensez avoir payé trop d'impôts et n'avez pas encore reçu de remboursement, ne paniquez pas. L'administration fiscale versera la somme sur le compte connu. Veillez simplement à ce que vos coordonnées bancaires soient bien à jour.

### Évolution des livrets d'épargne : Livret A et livret d'épargne populaire



Le monde de l'épargne n'est pas en reste et voit lui aussi ses tarifs évoluer. À partir de ce mois d'août 2023, le taux du Livret A restera fixé à 3 % jusqu'en 2025, malgré une inflation en constante évolution. Selon le ministre de l'Économie, cette décision sera bénéfique pour les consommateurs, notamment grâce à une baisse de l'inflation attendue dans les prochaines semaines.

